Archives parlementaires

Extrait du registre de la société populaire de Falaise (Calvados) qui exprime son soutien à la Convention contre tous les traîtres, lors de la séance du 16 floréal an II (5 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Extrait du registre de la société populaire de Falaise (Calvados) qui exprime son soutien à la Convention contre tous les traîtres, lors de la séance du 16 floréal an II (5 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 62;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26201_t1_0062_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

d

[*Les jeunes c^ns de La Ferté-Bernard, à la Conv.; 22 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

Nous vous remerçions de la loi bienfaisante qui ordonne l'établissement des écoles primaires dans l'étendue de la République car citoyens, nous désirons nous instruire le plus promptement possible pour servir la République, soit aux armées, soit dans les administrations. Citoyens, nous brûlons d'envie de pouvoir servir la République contre l'oppression des tyrans qui voudraient l'asservir. Nous, jeunes républicains, nous ne souffrirons jamais que ces tyrans coalisés se rendent maître de notre liberté. Nous aimerions mieux, quoique faibles encore, voler aux frontières et verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour cette mère chérie.

Nous vous félicitons sur la loi bienfaisante qui a donné la liberté aux hommes de couleur car ils ont bien mérité de la patrie ils sont hommes comme nous et ils ont défendu la République avant même d'en faire partie, quand les colons ont voulu livrer nos îles aux féroces anglais.

Nous vous félicitons en outre sur l'énergie que vous avez déployée pour découvrir la conspiration qui devait éclater. Vous deviez en être les victimes, vous, braves montagnards.

Nous vous invitons donc à rester à votre poste jusqu'à ce que la République soit affermie par la mort du dernier des tyrans. Voilà, citoyens représentants, quels sont les vœux des jeunes citoyens de la commune de la Ferté-Bernard ».

LECOMTE, PESCHE, RIGOT, PÉAN, POCLIN, CHAUVEAU, ETOC, BOUVET, VERDIER, ROCHER, LOIRIER, ROUSSEAU, JEUDON, BOUCHÉ, F. VERDIER, DEROIN, SANCE, DOITEAU, GAUTIER, JOUENNAUX, GAUTIER Cadet.

e

[*Extrait du reg. de la Sté popul. de Falaise; 18 germ. II*] (2).

Après la lecture des papiers publics, la séance s'est ouverte par les cris chéris de vive la République, vive la Montagne. La rédaction du procès-verbal de la séance du 15, mise aux voix, a été adoptée.

Ensuite le président a donné lecture d'une lettre du citoyen Legot, député à la Convention, par laquelle il fait connaître à la Société le jugement rendu contre Danton, Lacroix et autres députés, Westerman et autres traitres; et puis il a dit : Encore une nouvelle preuve de l'infatigable surveillance des Comités de salut public et de sûreté générale; encore un événement intéressant pour la liberté; la Convention est comme notre Société populaire dont tous les membres passent au scrutin épuratoire, le crime expire et la vertu affermira notre gouvernement républicain.

Périssent, a-t-il ajouté, tous les traitres et les chefs de toute faction criminelle.

A l'instant, l'assemblée s'est levée et d'un mouvement spontané a répété ces mots : *périssent tous les traitres et vive la Convention nationale.*

Grâces soient rendues, continue le président, aux génies tutélaires des droits du peuple. La patrie est encore sauvée; aucun des scélérats qui veulent détruire la liberté ne leur échape; qu'ils soient investis, ces êtres laborieux, de nos respects et de toute notre confiance.

Nouveau mouvement spontané, l'Assemblée se lève toute entière et répète ces mots : *oui, oui, ils ont notre confiance toute entière; et puis chaque membre répète vive la Convention nationale.*

Un membre prend la parole et demande que le procès-verbal soit joint à l'adresse qui est à l'impression, pour être le tout envoyé à la Convention nationale, aux Comités de salut public et de sûreté générale et à nos frères les Jacobins de Paris. Cette proposition unanimement appuyée a été arrêtée aux cris de Vive la République ».

DUPONT, RICHOMME, GACHET, GARIEL, SÉRAULT, LACOCHERIE, DAROUX.

f

[*La Sté popul. de Meyrueis, à la Conv.; 15 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants du peuple,

La conspiration des fédéralistes éclata; vous n'eûtes qu'à vous montrer et elle rentra dans le néant... Le supplice d'une partie des chefs de cette faction criminelle n'a donc pas été capable d'inspirer assez de terreur aux ennemis de la liberté pour les empêcher d'ourdir de nouvelles trames ? Mais ces nouveaux complots non moins affreux que les premiers, vous venez de les déjouer... que grâces en soient rendues à votre zèle et à votre amour pour le peuple !...

Continuez, Législateurs, à occuper un poste dont vous vous rendez chaque jour plus dignes ! Hélas ! Que serait devenu le peuple sans votre énergie ? Continuez à le protéger contre tous les partis qui veulent sa ruine... Il emploiera toute sa force pour faire respecter et exécuter vos décrets... Continuez à frapper du glaive de la loi tous ces traitres que la soif des richesses ou des honneurs a détaché du parti démocratique, et qui, chargés de défendre le peuple n'ont pas craint d'employer tous leurs moyens pour l'opprimer. Dans la juste indignation que nous a causé ces nouveaux attentats, nous avons tous juré de mourir avant que l'empire de la liberté et le règne de l'égalité soient détruits ».

PICARD, ROUCOULY, FAURE.

g

[*Le c. révol. de Mirepoix, à la Conv.; 9 flor. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Des lâches conspirateurs, des agents de Pitt et de Cobourg ont médité la dissolution de la Con-

(1) C 303, pl. 1110, p. 5, Sarthe.
(2) C 303, pl. 1110, p. 2; *J. Sablier*, n° 1300.

(1) C 303, pl. 1110, p. 1; *J. Sablier*, n° 1300, Meyrueis et non Meyrneis.
(2) C 302, pl. 1096, p. 3; *M.U.*, XXXIX, 280, Ariège.

Persée creative commons